



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8845^e séance

Lundi 30 août 2021, à 10 h 10

New York

Président : M. Shringla. (Inde)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Miguel
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 4 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Secrétaire général (S/2021/707)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 4 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/707)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/757, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/707, qui contient le texte d'une lettre

datée du 4 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil est prêt à procéder au vote sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2591 (2021).

La séance est levée à 10 h 15.